

Bourse Fondation SSQ



Dans le cadre du Concours de musique de la Capitale, Fondation SSQ crée une bourse et s'engage à en verser le montant à un étudiant méritant, pour lui permettre de participer à un stage de perfectionnement dans un camp musical québécois.

Le montant de la Bourse est de 1 500 \$ et est applicable à la couverture des frais d'inscription et de séjour d'un étudiant, dans le camp musical choisi par celui-ci. L'endroit sélectionné doit être un camp reconnu par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du gouvernement du Québec.

La Bourse est remise à un musicien étudiant ou préprofessionnel, âgé entre 14 et 24 ans, qui se démarque par une grande aisance, un don naturel pour la pratique de son instrument musical et le potentiel artistique pour poursuivre une carrière musicale professionnelle.

Le dévoilement du récipiendaire de la Bourse sera effectué par un représentant de SSQ Groupe financier, lors de la finale du Concours.

